

Les subsides

[Français]

M. Roy (Laval): Monsieur le président, je voudrais tout d'abord, au début de mes remarques, féliciter le ministre de l'Expansion économique régionale (M. MacKay) qui est aussi responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Je limiterai, ce soir, mes remarques sur les activités de son ministère à l'expansion économique régionale, et je réserverai les autres questions sur les activités de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour la construction de résidences pour personnes âgées lorsque nous procéderons à l'étude du bill C-20 qui, même s'il est parrainé par le ministre des Finances (M. Crosbie), je crois, intéresse directement le ministère de l'Expansion économique régionale.

Monsieur le président, au début de l'année 1977 le ministère de l'Expansion économique régionale signalait dans son rapport la situation économique au Québec et l'état inquiétant de son économie particulièrement dans le secteur du Grand Montréal, et à la suite de cette étude le ministère d'alors avait décidé d'établir à Montréal une zone spéciale pour développer l'économie et l'industrie de façon à créer des emplois non seulement à Montréal, mais dans la zone incluant toute la région métropolitaine.

● (2020)

Monsieur le président, cette entente signée en juillet 1977 était convenue pour une période de trois ans devant se terminer prochainement. J'aimerais savoir du ministre quelles sont les intentions du gouvernement. A-t-il l'intention de continuer à considérer Montréal et la banlieue comme zone spéciale, et ceci à la suite des nombreuses demandes déjà faites par les députés de la région, qui ont été également appuyés par la Chambre de commerce de Montréal lors de son assemblée annuelle? Je crois donc qu'il serait important que le ministre dise à la Chambre dans quel cadre il continuera ce programme, et s'il a l'intention de modifier le barème de subventions et les normes de sélectivité.

Il semble, monsieur le président, si l'on considère qu'actuellement, après deux ans d'opération, les subventions qui ont été distribuées ou données par le ministère de l'Expansion économique régionale étaient de l'ordre de 47 millions de dollars ce qui a représenté des investissements totaux dans la région métropolitaine de 275 millions de dollars. Mais à cause de circonstances qui n'ont peut-être pas été de nature à faciliter les investissements au Québec, particulièrement dans la région de Montréal, le succès anticipé a été presque réduit de la moitié, et il m'a semblé que les exigences requises pour l'approbation des projets qui ont été soumis étaient de façon que nous étions obligés d'éliminer passablement d'industries qui auraient pu se qualifier, qui auraient pu contribuer au secteur économique, mais des normes de sélectivité un peu trop spéciales ont été de nature à faire refuser plusieurs des projets. Je sais que dans la région que je représente, à Ville-de-Laval, plusieurs industriels ont voulu bénéficier de ce programme fédéral d'aide à l'industrie, mais justement à cause des normes, ils n'ont pu se qualifier pour l'obtention d'une subvention. Alors je demanderais au ministre s'il a l'intention de reconnaître la zone de Montréal comme zone spéciale, quels seront les montants subventionnés, est-ce qu'il a l'intention d'augmenter ces montants, quelles seront les normes de sélection des industries qui pourront être sujettes à l'approbation de ces subventions.

[M. MacKay.]

Ma deuxième observation, monsieur le président, et je crois que ceci est assez important dans la conjoncture actuelle, c'est que nous avons reçu des demandes de la part de certains industriels qui ont déjà reçu une approbation à leurs programmes, mais qui au cours de la réalisation de leurs projets ont dû modifier les plans d'ingénieurs ou d'architectes pour augmenter le coût total des investissements.

Est-ce que le ministre considérerait la possibilité, étant donné les modifications qui ont été apportées lors de la réalisation de la construction, de majorer ou d'étendre le montant de la subvention qui était de l'ordre de 15 p. 100 sur les investissements, de considérer l'addition projetée par ces modifications qui ont été apportées et que la subvention de 15 p. 100 soit ajoutée à la subvention qui avait déjà été approuvée? Ma dernière observation, monsieur le président, c'est que la population s'inquiète beaucoup d'un projet qui en fait l'objet de nombreuses représentations ici même à la Chambre, au niveau de plusieurs ministères et qui a été l'objet de discussions lors de la rencontre des ministres du gouvernement canadien avec ceux du gouvernement du Québec. Et c'est à ce moment-là que j'ai rejoint mon collègue de la République du Madawaska qui demande à ce moment-là que le gouvernement doit aussi avoir un pouvoir d'initiative lorsqu'il s'agit d'accepter une participation importante de fonds du gouvernement canadien à des projets de gouvernements provinciaux.

Nous avons un projet qui avait été approuvé, une contribution du gouvernement canadien du ministère de l'Expansion économique régionale pour le prolongement de la route 13A devant relier Mirabel à Montréal, favorisant le développement du cargo à Mirabel. Et nous attendons, monsieur le président; ces montants-là ont été acceptés, ont été déposés au bénéfice de la province de Québec, et depuis deux ans, ces sommes d'argent sont encore là, on ne sait pas ce qui va arriver, on a entendu parler qu'elles seraient utilisées pour l'amélioration des trains de banlieue à Montréal, alors que ce n'était pas la vocation première de ces sommes qui avaient été approuvées par le ministère de l'Expansion économique régionale pour le prolongement de la route 13A. Il s'agissait d'un montant de 30 millions de dollars. Alors j'aimerais savoir, monsieur le président, si le ministre utilisera son pouvoir d'initiative dans les rencontres avec les gouvernements provinciaux de façon que ces priorités reflètent également les priorités de ceux qui en ont fait la demande, et pas nécessairement les priorités d'une province. Et j'ajoute à ceci une déception de la rencontre des ministres du gouvernement canadien, le ministre des Approvisionnements et Services (M. La Salle), que je remarque, est présent ce soir, il était présent lors de cette rencontre, et lorsqu'on a discuté des priorités sur la fameuse enveloppe de près de 100 millions de dollars qui avait été réservée pour l'installation de l'usine de la General Motors au Québec.

Ce montant-là était disponible au ministère de l'Expansion économique régionale sous le gouvernement précédent et nous avons demandé d'utiliser ces fonds pour éviter que l'aéroport international de Mirabel diminue son déficit par l'amélioration d'un mode de transport rapide devant relier Montréal à Mirabel par l'amélioration d'un mode de transport terrestre, de façon que les passagers puissent y trouver un meilleur service. Si nous ne pouvons trouver un meilleur service, les avions des lignes d'aviation préféreront aller atterrir à Toronto ou ailleurs. Et par ce fait même, de plus en plus nous avons à